

## Le Cinéma Numérique

### INTRODUCTION

---

Les débats sur les enjeux du cinéma numérique occupent depuis longtemps déjà les professionnels du 7<sup>ème</sup> Art. Articles de presse, débats et autres conférences sur ce thème sont légion, témoins des accélérations comme des coups de freins brutaux qu'accuse épisodiquement cette transition. Les difficultés et différends technologiques semblaient désormais résolus, celle-ci s'avère néanmoins aujourd'hui inéluctable. Et connaît même ces derniers mois une accélération exponentielle liée à la sortie d'un certain nombre de films en 3D relief. En France, les derniers chiffres annoncent une croissance record pour le début de l'année 2009 (957 écrans équipés répertoriés dans la base cinego.net) qui sera d'autant plus importante que le dernier réseau de salles français qui refusait jusque là de s'équiper vient de signer un accord avec un tiers investisseur.

Peut-être moins spectaculaire pour le grand public que le passage du muet au parlant ou du noir et blanc à la couleur, la numérisation du secteur cinématographique n'en engendre pas moins des mutations économiques très profondes qui modifieront totalement et durablement la profession non seulement d'un point de vue technique mais aussi économique et artistique. Le cinéma européen notamment pourrait soit s'en trouver fragilisé, soit au contraire y puiser de nouvelles potentialités d'extension.

Ce dossier propose, dans sa 1<sup>ère</sup> partie, une synthèse chiffrée du numérique en Europe : la répartition par région des écrans, la progression de l'équipement depuis 2008, le nombre de salles et d'écrans équipés et le taux global d'équipement.

Une 2<sup>ème</sup> partie s'attaque au nerf de la guerre, l'argent, en recensant les différents modèles de financements suggérés ou adoptés dans les pays européens, à l'heure où le CNC, devant l'avis négatif rendu par l'Autorité de la Concurrence nationale et dans l'attente d'une probable réponse tout aussi négative de l'Europe, vient de proposer un nouveau modèle de financement pour l'équipement des salles.

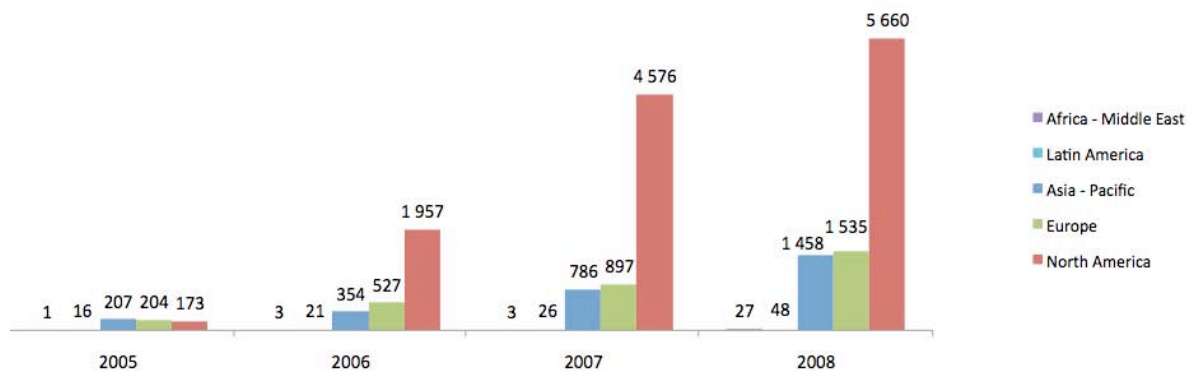
Enfin, dans une 3<sup>ème</sup> partie, la parole est donnée aux différents représentants des secteurs impliqués : des industries techniques à l'exploitation, en passant par la production, la distribution ou encore les institutions européennes.

## QUELQUES CHIFFRES

### ➤ Vue d'ensemble

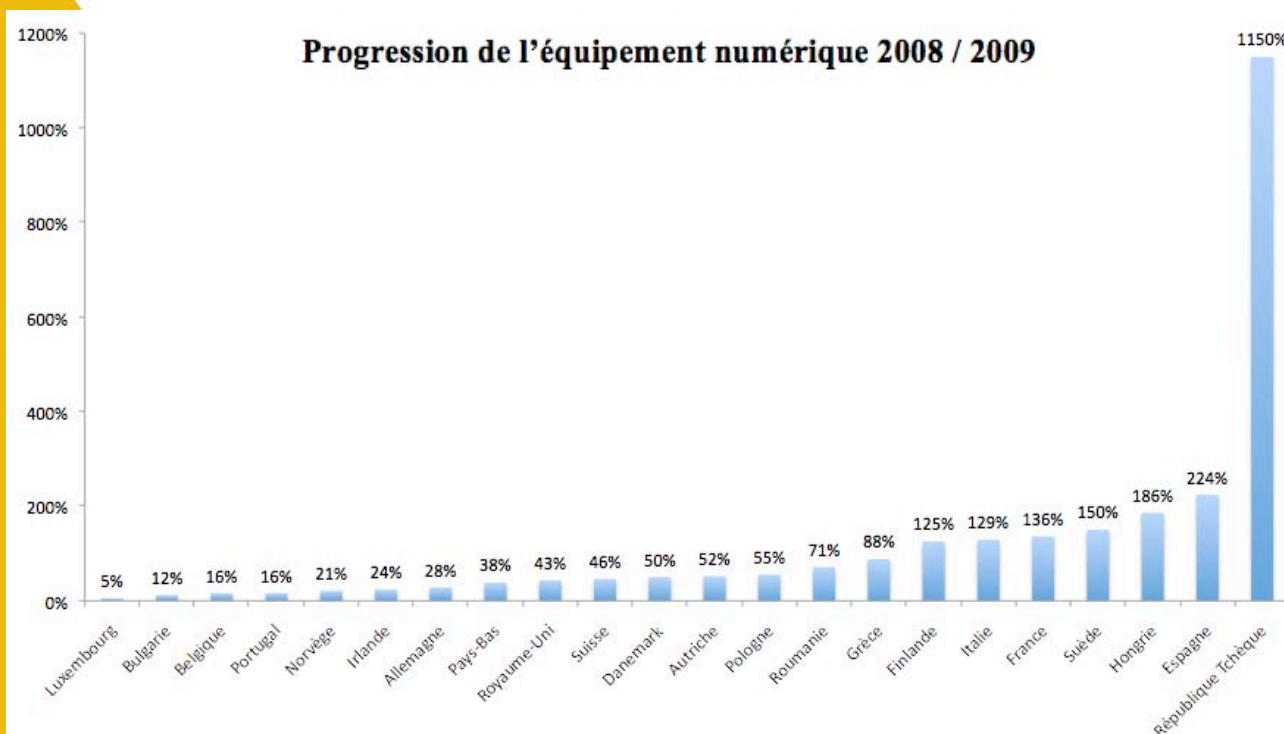
La transition vers le numérique s'est considérablement accélérée en Europe en 2008 avec **une progression annuelle de près de 70%** des équipements. Une progression confirmée par les chiffres du 1<sup>er</sup> semestre 2009 portant à **2602** le nombre d'**écrans équipés**, soit **7,5 %** du parc européen (Russie comprise). Avec un taux d'équipement de 16% de ses écrans (6540 sur les 39000 que compte le pays), les Etats-Unis ont largement pris les devants malgré un ralentissement de la conversion en 2008.

### Répartition par région des écrans numérique dans le monde 2005 / 2008

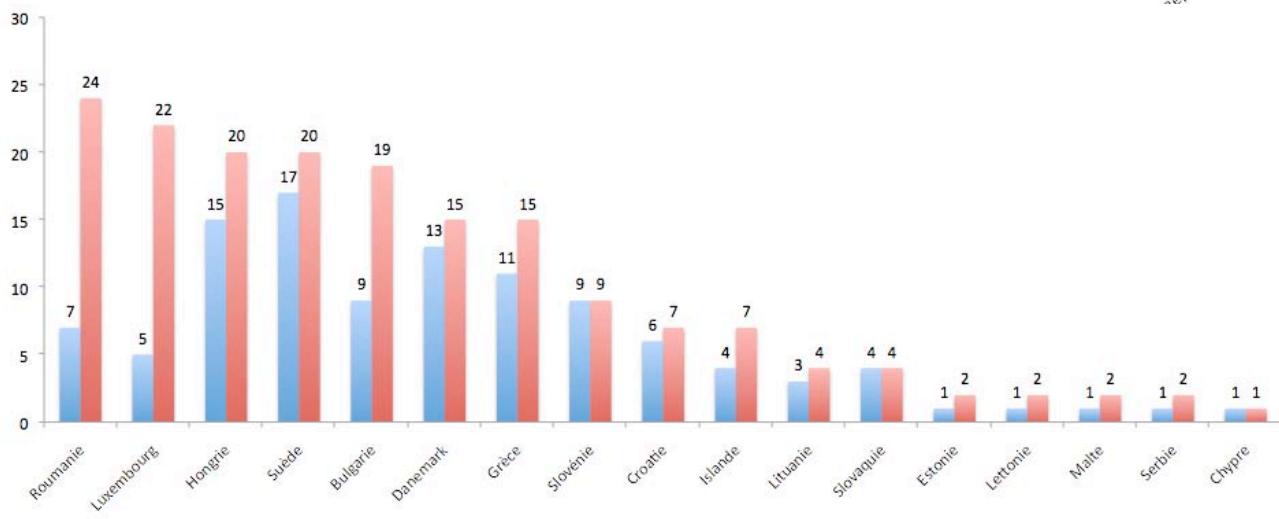
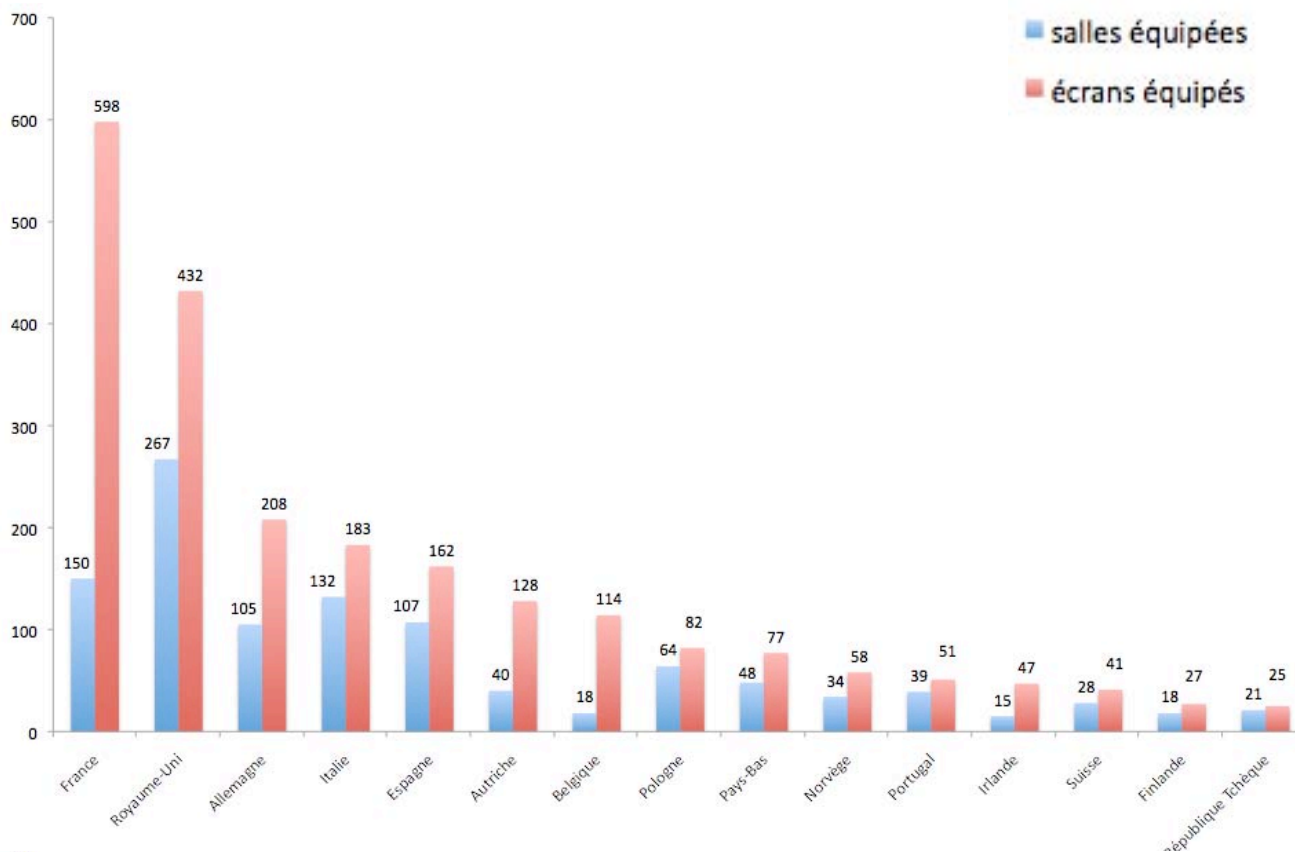


### ➤ Zoom sur l'Europe

Sur le continent européen, la forte progression constatée depuis 2008 est cependant **fragmentée** et reflète l'hétérogénéité du marché européen.



Au 30 juin 2009, la **France** était le premier pays européens équipé avec 598 salles, suivi du **Royaume-Uni** (432 salles) et de l'**Allemagne** (208 salles) :



Près de **51%** des salles européennes équipées en 2008 ont été financées par le moyen de **tiers investisseurs** au premier rang desquels se trouvent XDC (315 écrans) et Digital Screen Network (239 écrans).

Sources : Media Salles / Observatoire européen de l'Audiovisuel.

# LES MODES DE FINANCEMENTS

La transition vers le numérique représente de gros changements dans différents secteurs du cinéma et notamment pour les salles qui doivent investir dans le réaménagement complet de leur matériel de projection. Trois options s'offrent aux exploitants : l'autofinancement, le recours à un tiers investisseur ou au soutien public de divers organismes.

## ➤ L'autofinancement

Certains exploitants parviennent à financer eux-mêmes l'équipement de leurs salles avec ou sans l'intervention d'organisme bancaire.

Avec quelques films 3D porteurs, le passage au numérique peut devenir rentable selon les calculs de certains exploitants, une bonne part de l'investissement pouvant être amortie grâce aux recettes supplémentaires du relief. Avec un apport initial suffisant un banquier peut juger la prise de risque raisonnable.

Outre l'emprunt, les exploitants peuvent également passer par le *leasing*, ou location-vente, pour s'équiper. Cette technique offre la possibilité aux salles, locataires de matériel de projection de numérique, d'acheter les équipements loués à la fin du contrat suivant un prix convenu à l'avance.

## ➤ Le recours au financement des tiers investisseurs privés

De nouveaux intermédiaires, baptisés tiers investisseurs, tiers opérateurs ou encore tiers collecteurs sont apparus proposant un modèle économique alternatif. Ceux-ci prennent à leur charge le coût total ou partiel de l'investissement nécessaire à l'équipement d'une salle. Ils se rémunèrent sur une partie des frais de copies virtuels ou VPF (*Virtual Print Fees*).

Les VPF consistent à transférer l'économie réalisée par le distributeur grâce au numérique (la fabrication de copies numériques étant moins coûteuse que celle de copies 35mm) à l'exploitant en lui faisant payer des frais de copies virtuel (ou VPF) à chaque projection d'un film en numérique.

## ➤ Le soutien des organismes publics

Les pouvoirs publics, conscients de l'enjeu et du risque financier que pourrait entraîner le passage au numérique pour certaines salles, ont également décidé d'intervenir en proposant différents modèles :

### 1. Le modèle Français

Le modèle conçu par le CNC repose sur l'allocation de subventions publiques mixtes (Etat/collectivité territoriales) destinées aux salles de cinéma (hors circuit et groupement de plus de 50 salles) qui se retrouvent exclues des systèmes de financement déjà existants (autofinancement ou tiers investisseurs).

Le financement de ces aides pourra provenir :

- d'un dispositif spécifique d'aides directes aux exploitants à partir du fonds de soutien, proche de l'aide actuelle à la modernisation des salles, doté des moyens nécessaires. Cette aide devra prendre en compte la possibilité pour un exploitant de recourir à des contributions des distributeurs pour une part de son financement (via une relation directe avec les distributeurs, via les tiers investisseurs ou via un regroupement d'exploitants). Elle a vocation à être coordonnée avec les interventions des collectivités territoriales.
- du grand emprunt national : à la demande du Ministre de la culture et de la communication, le Président de la République a ouvert cette possibilité pour les salles situées en zone rurale, lors de son discours sur le monde rural du 9 février dernier.
- d'une éventuelle taxe telle que préconisée par l'Autorité de la concurrence, si les analyses relatives à sa mise en œuvre s'avéraient positives.

Les premières estimations financières démontrent la faisabilité du dispositif qui intégrera l'intervention en garantie bancaire de l'IFCIC (Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles). Hormis la nouvelle taxe préconisée par l'Autorité de la Concurrence, l'ensemble des dispositions citées ci dessus devraient permettre d'enclencher la mise en œuvre du dispositif au 2<sup>ème</sup> trimestre 2010.

*Source : communiqué du CNC disponible dans son intégralité sur : [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr)*

## 2. Le modèle Allemand

En Allemagne, la politique culturelle relève en grande partie des régions (les 16 Länder). Pourtant les professionnels du cinéma ont sollicité l'Etat sur la question du passage des salles au numérique car ils considèrent que cette transition impose une coordination nationale. L'Etat et les professionnels du cinéma allemands, notamment le HDF Kino (l'équivalent de la FNCF, fédération nationale des cinémas) travaillent donc ensemble pour financer le déploiement du cinéma numérique dans les salles.

Le programme proposé par la FFA repose sur le principe d'un fonds de mutualisation. Ce modèle s'adressait à la grande majorité des salles allemandes (3700 salles sur les 4800 salles existantes). Il se base sur la définition d'un coût d'équipement estimé à 77 000€ (70 000 pour l'infrastructure, 7000 pour l'installation), soit un total de 285M€ de dépenses totales pour l'équipement des 3700 salles (309M€ avec les intérêts de l'emprunts). 100M€ auraient été pris en charge par l'Etat et les Länder, 132M€ financés par les distributeurs (500€/VPF) et 50M€ pour les exploitants (17%).

Avant de mettre en place ce modèle, la FFA avait demandé le retrait de la plainte contre la TSA (taxe sur les billets d'entrée) déposée par les exploitants devant le tribunal constitutionnel. Le 16 novembre 2009, lors d'une réunion organisée par la FFA, Odéon UCI a annoncé qu'il refusait de retirer sa plainte et passerait par un tiers investisseur pour numériser ses salles. Le modèle national de financement du passage au numérique proposé par la FFA n'a donc pas pu être mis en œuvre. A ce jour la situation reste toujours bloquée.

*Source : Académie franco-allemande du Cinéma  
<http://das-rendez-vous.org/>*

### 3. Le modèle anglais

Dès 2005, le UKFC (le *UK Film Council*) a mis en place le *Digital Screen Network* en finançant intégralement l'équipement d'environ 250 salles. Sélectionnés parmi les cinémas indépendants et les chaînes de multiplexes, les exploitants bénéficiaires de ce programme ont dû, en contrepartie de ce soutien financier, consacrer une part minimum de leur programmation à des films art et essai britanniques ou d'autres nationalités. Mais ces dernières années, les subventions ont été fortement réduites. Le Royaume-Uni compte désormais sur le système VPF considéré comme le « moyen le plus neutre pour préserver le status quo dans les relations professionnelles ».

### 4. Le modèle norvégien

La Norvège est le pays recevant le plus d'aides publiques au sein des pays membres de MEDIA via l'aide du programme *Film & Kino*. Puisant son financement dans une taxe sur les entrées et la location de DVD, celui-ci participe à hauteur de 40% à la numérisation des salles. Les distributeurs financent 40% (sous forme de VPF) et les exploitants 20%. Afin de faciliter leurs investissements, une garantie de crédit a été mise en place par les pouvoirs publics. La mobilisation si rapide de la Norvège peut s'expliquer par la situation particulière dans laquelle se trouve son secteur cinématographique. Sur les 440 salles que compte le pays, 200 réalisent seulement 2% des ventes de billets. Situées dans des zones reculées, les salles ne reçoivent les films que très longtemps après leur sortie, ce qui crée un réel décalage dans le pays. Le développement du cinéma numérique dans cette région porte donc un espoir de désenclavement et d'unité retrouvée pour la Norvège.

*Pour des informations plus approfondies sur les modèles et les sources de financement du cinéma numérique, se référer au site Internet : <http://www.manice.org>*

## LE POINT DE VUE DES PROFESSIONNELS

### ➤ Angelo Cosimano , Directeur Général Adjoint de Digimage, vice-président Long Métrage de la Ficam



1) La transition vers le numérique s'accélère. Quels en sont, selon vous, les principaux enjeux ?

Tout simplement une mutation complète de nos outils et nos savoirs faire. Dans le secteur cinématographique, l'équilibre économique se faisait essentiellement à travers la plus value liée aux travaux photochimiques. L'arrivée des supports numériques va nous contraindre à mettre en place de nouveaux équilibres, très difficiles à atteindre car les investissements en

hommes et en matériel sont et seront très importants sur un marché où nos commanditaires

retiennent du « numérique », avant tout la possibilité de faire des économies... Entre le 0 et le 1, nos clients ont choisi le Zéro...

2) Pour votre profession, quels sont les principaux avantages de cette évolution technologique ?

Un gain qualitatif indéniable. Ainsi que l'occasion de proposer au monde de la création de nouvelles possibilités et un plus grand confort.

Et les inconvénients ?

Investir plus pour facturer moins. C'est une situation paradoxale. Pour la première fois dans notre métier, une nouvelle technologie va supprimer un pan entier de nos activités. Jusqu'à maintenant, chaque nouvelle technologie s'était additionnée aux anciennes ( la vidéo, le DVD, etc...). La révolution liée à la captation et la projection numérique va détruire des richesses pour en créer d'autres dans un périmètre qui sera plus restreint économiquement et moins stable parce qu'en évolution permanente.

3) Selon vous, le numérique représente-t-il un risque ? Si oui de quel ordre ?

Toute mutation représente un risque. C'est une évolution inévitable et « darwinesque ». Certains d'entre nous ne pourront pas ou ne voudront pas s'adapter. L'histoire fera son choix mais il est évident qu'il y aura une redistribution des rôles de chacun. A travers les marges qu'elles dégageaient sur la fabrication des copies photochimiques, les grands laboratoires ont longtemps fait office de soutien à la cinématographie fragile. Elles ne pourront plus assumer cette fonction, il faudra donc que le cinéma se trouve d'autres ressources.

4) Les solutions de financement existantes paraissent-elles adaptées aux besoins de votre secteur ?

En aucun cas. Il nous faudra beaucoup de temps pour assurer la transition. Nous sommes dans la même situation que beaucoup de PME françaises : nous ne disposons pas du cash flow nécessaire pour assurer une transition sans casse.

5) Quel regard portez-vous sur le relief ? Phénomène de mode ou véritable révolution du 7ème art ?

Dans le secteur du cinéma, c'est sûrement un peu plus important qu'un effet de mode mais pas une révolution. A titre personnel, je ne crois pas à une production full relief mais à la présence de déclinaison 3D de films à gros budget, donc sans doute essentiellement américains. Qui dit films à gros budgets, dit un marketing puissant, donc la garantie pour les distributeurs et les exploitants de réaliser de nombreuses entrées. Ce qui, en soit, est une motivation réelle et honorable.

Dans le domaine de la télévision, et en grande partie grâce aux programmes sportifs, ce devrait être une vraie révolution. Les constructeurs de téléviseurs ont ici l'occasion de reconstituer des marges confortables sur des programmes relativement aisés à fabriquer.

➤ **Guillaume Hellouin – Président, producteur, fondateur de la société de production TeamTO**



1) La transition vers le numérique s'accélère. Quels en sont, selon vous, les principaux enjeux ?

La création et la gestion pérenne de contenus entièrement dématérialisés dont les formats et les standards ne sont pas encore stabilisés.

2) Pour votre profession, quels sont les principaux avantages de cette évolution technologique ?

Cette évolution favorise le « software » par rapport au « hardware ». Autrement dit, l'innovation et la créativité (re)gagnent du terrain sur l'industrie & la finance.

Et les inconvénients ?

Il n'existe plus de chemin tout tracé, il faut se renouveler en permanence tout en gardant un cap qu'il est difficile d'établir.

3) Selon vous, le numérique représente-t-il un risque ? Si oui de quel ordre ?

Toute évolution technologique réinitialisant des pans entiers de l'économie comporte un risque pour les entreprises qui ne sont pas capables de s'y adapter, pour les autres, c'est plutôt une opportunité.

4) Les solutions de financement existantes paraissent-elles adaptées aux besoins de votre secteur ?

Les solutions mises en place, en France, pour le financement des productions sont particulièrement adaptées, par contre le financement du haut de bilan reste un exercice compliqué.



OCCHO KOCHOI © 2009 - TeamTO

5) Quel regard portez-vous sur le relief ?  
Phénomène de mode ou véritable révolution du 7<sup>ème</sup> art ?

C'est une technique ancienne qui prend un formidable essor grâce à la mise en place de la projection numérique dans les salles de cinéma combinée à la maturité de l'image de synthèse. Si les artistes s'approprient l'outil, cela deviendra une révolution, sinon ce ne sera qu'une mode passagère.

➤ **Jean Labadie – Président Directeur Général de la société de distribution Le Pacte**



1) La transition vers le numérique s'accélère. Quels en sont, selon vous, les principaux enjeux ?

L'enjeu est l'économie sur les frais de sortie de films, mais cet enjeu reste limité à priori durant les 10 prochaines années, le temps d'équiper le parc de salles.

Par contre, le danger de la programmation incontrôlée des films et de l'invasion des écrans par les films américains 3D, la présentation de programmes alternatifs (opéra, sport, événements divers...) est déjà présent.

La question de la qualité des copies 35 mm est hélas marginale, car la vie des films se raccourcit chaque année.

2) Pour votre profession, quels sont les principaux avantages de cette évolution technologique ?

A long terme, le coût des copies sera moindre, avec piste version sous titrées et piste version originale.

Et les inconvénients ?

- Un contrôle très difficile de la réelle programmation des salles,
- L'envahissement des salles par les films 3D américains (il n'y a pas encore de films européens significatifs prévu dans ce format, et les films d'auteur seront loin d'avoir le budget nécessaire à cette technologie. Il y aura donc une marginalisation du film d'auteur,
- Personne ne connaît les contrats entre les salles et leurs fournisseurs, il sera difficile de savoir quand le matériel est réellement amorti pour arrêter les paiements de VPF.

3) Selon vous, le numérique représente-t-il un risque ? Si oui de quel ordre ?

Marginalisation du cinéma d'auteur, écrasé par la multiplicité des écrans pris par *Harry Potter*, *Avatar* etc...

4) Les solutions de financement existantes paraissent-elles adaptées aux besoins de votre secteur ?

Si la mutualisation du parc, prévue par le Centre National de la Cinématographie ne fonctionne pas, alors les solutions actuelles qui font porter sur les distributeurs le poids de l'équipement des salles seront dramatiques pour la diversité d'offre

5) Quel regard portez-vous sur le relief ?

Phénomène de mode ou véritable révolution du 7<sup>ème</sup> art ?

Le relief est sûrement un avenir pour le 7<sup>ème</sup> art, particulièrement pour l'animation, le cinéma de genre, et grand spectacle.

Le passage effectif du noir et blanc à la couleur a pris des années, il est probable que relief et plat vont vivre longtemps parallèlement.

➤ **Stéphane Libs – Exploitant Cinéma Star et Star Saint Exupéry à Strasbourg**

1) La transition vers le numérique s'accélère. Quels en sont, selon vous, les principaux enjeux ?

Pouvoir proposer aux spectateurs les mêmes qualités de projection que les salles concurrentes dans les mêmes délais. Pouvoir accéder aux mêmes films (en numérique) que les concurrents. Basculer d'un procédé ancien, mécanique où la part de l'humain est importante, à un procédé technologique qui va – en partie – être géré à distance.

2) Pour votre profession, quels sont les principaux avantages de cette évolution technologique ? Et les inconvénients ?

Plus de frais de transport et de stockage, plus de « vieillissement » des copies (donc une meilleure qualité de projection). Moins de travail de programmation et du suivi de programmation... donc des frais de personnel en moins. Plus de travail de manipulation, montage et démontage de copie, beaucoup moins de travail d'entretien de machines. La perte de « l'effort », de la valorisation du travail, de la connaissance d'un métier. Donc la perte de l'humain et du lieu social au sein de votre société.

3) Selon vous, le numérique représente-t-il un risque ? Si oui de quel ordre ?

Aucun risque si ce n'est les inconvénients cités plus haut. Le numérique est froid, contrôlé et propre.

4) Les solutions de financement existantes paraissent-elles adaptées aux besoins de votre secteur ?

Oui, pleinement si le fond commun de soutien auquel les salles ont adhéré se confirme

5) Quel regard portez-vous sur le relief ? Phénomène de mode ou véritable révolution du 7<sup>ème</sup> art ?

Les deux :

- on va se lasser très vite des films « gonflés » en 3D (ex. *Pirhanas*, *Dragon...*) Ca va vite s'épuiser
- on va privilégier la 3D par rapport à la 2D sur les films pensés, scénarisés et réalisés en 3D (*Avatar*, *Alice aux pays des merveilles...*) ça va perdurer.

➤ **Christophe Lacroix – Chief Operating Officer chez Ymagis, tiers collecteur**

1) La transition vers le numérique s'accélère. Quels en sont, dans votre secteur, les principaux enjeux ?

Les enjeux sont ceux de la fréquentation de la salle de cinéma et de ce que cela représente pour l'économie du secteur. Cette activité est prise entre deux mouvements contradictoires. D'une part la consommation audiovisuelle, de plus en plus domestique (télévision sous toutes ses formes, gratuite, payante, VOD, etc.) ou nomade et, d'autre part, les concerts comme les événements sportifs qui drainent plus de spectateurs qu'il y a quelques années, alors même qu'eux aussi sont de plus en plus accessibles « à distance ». Il apparaît que l'expérience « collective » de la sortie au cinéma doit sans doute progresser pour attirer le public, d'autant que les résultats de la consommation domestique d'un film semblent continuer d'être en corrélation avec ceux de la salle de cinéma.

2) Pour votre profession, quels sont les principaux avantages de cette évolution technologique ?

Les avantages sont nombreux et de plusieurs ordres :

Au niveau de la production :

- Relief (projection3D), en prise de vue, et/ou en « 3désiation »
- Espace colorimétrique très large et très profond
- Versions multiples : courte / longue, tous publics / classifiée, fins alternatives, bonus, etc.
- Cadence de prise de vue à 48, 96 ou 144 images/seconde, ou à 16, 18 pour les films muets du début du cinéma.

Au niveau de la post-production :

- Gestion aisée des fonds neutres, intertitres, génériques
- Audio sans compression
- Duplication rapide et de qualité « clonage », donc sans défaut.
- Coût de la duplication comparativement très faible
- Réassort particulièrement facile, dans des délais très courts
- Fichiers multi-versions : plusieurs versions, plusieurs pays, festivals, etc

Au niveau de la projection :

- Montage prédéterminé,
- Stabilité « mécanique » de l'image,
- Stabilité dans le temps de l'image et du son,
- Meilleure contrôle du piratage grâce à la technique « filigrane »,
- Pas de dégradation du support : pas de contact, pas d'usure, pas de manipulation,
- Assistance à la maintenance des projecteurs / serveurs,
- Conservation des fichiers pour reprises, ressortie, etc.,
- Pour le spectateur : amélioration du confort visuel, de l'apparence de l'image, et une sensation de « réalité augmentée ».

Au niveau de la programmation des cinémas :

- Flexibilité,
- VO/VF, changements de salle, nombre de films par salle, conservation des fichiers pour projections plusieurs semaines / mois après, etc.,
- Premières parties modulables,
- Publicité plus réactive,
- Sous-titres malentendants, commentaires audio malvoyants,
- Connexions de sources vidéo variées (contenus alternatifs : concerts, opéras, ballets, sport, etc).

Et les inconvénients ?

Ils sont d'ordres financiers et identitaires :

Au point de vue financier, les copies numériques représentent une économie financière importante pour les distributeurs, dans un rapport d'environ 10 en Europe (plus de 70M€ pour l'ensemble de la filière en France) alors qu'ils représentent un surcoût pour les exploitants, l'équipement d'une cabine en projection numérique coûtant de 60 à 80k€ selon les travaux de génie civil.

Au point de vue identitaire, il s'agit pour chaque cinéma d'être en mesure de répondre à de nouvelles attentes des spectateurs, parfois plus proches des loisirs, tout en restant facilement identifiable. Et de même pour les fournisseurs de contenus, il s'agit que de nouveaux fournisseurs trouvent leur place parmi les fournisseurs historiques, à savoir les distributeurs de films.

3) Selon vous, le numérique représente-t-il un risque ? Si oui de quel ordre ?

Le risque réside pendant la période de transition et il est plutôt d'ordre économique, qui ne concerne d'ailleurs que très peu de cinémas : tous les cinémas n'ont pas la même structure économique, ce qui peut induire un décalage en terme de délais d'équipement.

4) Les solutions de financement existantes paraissent-elles adaptées aux besoins de votre secteur ?

A ce jour, hormis les solutions traditionnelles de financement (fonds propres, subventions, SFEIC), seul les modèles de type VPF sont des solutions de financement dédiées au cinéma numérique. Il nous semble que ces solutions couvrent l'ensemble des besoins du secteur.

5) Quel regard portez-vous sur le relief ? Phénomène de mode ou véritable révolution du 7ème art ?

Ce n'est pas un phénomène de mode, mais il n'est pas non plus certain que le type de relief proposé en ce moment s'impose pour tous les films à moyen terme.

Il faut en tout cas retenir, que l'expérience audiovisuelle tend vers le réalisme : image fixe N&B, puis couleur, puis animée, puis sonore, puis le son passe du mono au multi canal. Il est donc parfaitement logique que chacun d'entre nous tende à voir les films en relief, pour autant que nous y trouvions notre compte ! La prochaine étape étant l'holographie.

➤ **Hughes Becquart, responsable du dossier Cinéma Numérique au sein de l'Unité MEDIA à Bruxelles**



1) La transition vers le numérique s'accélère. Quels en sont, selon vous, les principaux enjeux ?

Contrairement à d'autres avancées technologiques qu'a connues le 7<sup>ème</sup> Art, le passage au numérique ne représente pas aux yeux du grand public un changement fondamental. D'un point de vue purement économique, ce sont les exploitants qui sont confrontés à l'investissement lié au changement d'équipement – alors que ce seront les distributeurs qui bénéficieront des économies réalisées sur les copies. La filière risque là un déséquilibre profond, surtout chez les « petits » exploitants. L'un des enjeux sera donc de trouver un modèle équilibré entre les différents segments de la chaîne.

2) Quels sont les principaux avantages de cette évolution technologique ?  
Et les inconvénients ?

L'un des grands avantages de la numérisation pour les salles dites de continuité est de disposer d'un matériel comparable à une copie neuve. Le numérique devrait par ailleurs permettre une plus grande diversité de programmation, notamment grâce aux contenus alternatifs, parfois sources de nouveaux revenus pour l'exploitant (3D, opéra), et surtout une plus grande flexibilité. L'exploitant peut décider par exemple de projeter un film en VO à une séance et en version doublée à la séance suivante. Il aura ainsi une réactivité quasi immédiate aux demandes du public. A terme, on peut imaginer créer un cinéma « à la demande ». L'expérience est d'ailleurs déjà menée, notamment au Brésil.

Côté distributeurs, ce sont bien sûr les économies concernant les copies qui représentent l'avantage le plus évident, surtout, « en théorie », pour les « petits » distributeurs. Ceci pourrait être une arme à double tranchant car avec les économies réalisées, les très gros distributeurs auront encore plus de moyens pour renforcer leurs campagnes de promotion – et creuser ainsi davantage l'écart.

L'inconvénient majeur reste actuellement l'aspect financier, tant du côté des distributeurs – qui pour l'instant encore doivent supporter les frais non seulement des copies numériques mais aussi toujours des copies 35 mm – que du côté des exploitants qui doivent faire face à l'équipement de leurs salles.

3) Selon vous, le numérique représente-t-il un risque ? Si oui de quel ordre ?

L'importance des investissements nécessaires risque de favoriser les salles déjà solides et rentables au détriment des plus petites exploitations. De fait, ce sont majoritairement les circuits et les multiplexes qui s'équipent actuellement, et ce aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe. Le modèle VPF proposé par les tiers investisseurs est moins adapté aux salles à l'enjeu moins commercial comme les salles municipales, les salles de continuation ou les cinémas saisonniers dont le rôle culturel et social est pourtant fondamental.

#### 4) Les solutions de financement existantes paraissent-elles adaptées aux besoins de votre secteur ?

Des solutions de financement public sont absolument nécessaires pour éviter que ne se creuse encore l'écart. Pour mieux connaître les besoins des professionnels européens concernés, le programme a lancé une grande consultation publique pour sonder l'opinion de l'ensemble des intervenants du secteur sur le cinéma numérique. A partir de ces éléments, une Communication qui définira la position de la Commission sera finalisée. Les résultats de cette consultation serviront aussi à mettre sur pied un nouveau mécanisme de soutien MEDIA destiné à la numérisation d'un certain nombre de salles en Europe, en « échange » d'une programmation européenne « substantielle ». Par ailleurs, une étude sera lancée prochainement pour déterminer plus précisément les différents types de coûts liés à l'équipement numérique. Ceux-ci seront standardisés et serviront de base de calcul pour l'établissement de subventions sous forme de forfaits.

#### 5) Quel regard portez-vous sur le relief ? Phénomène de mode ou véritable révolution du 7ème art ?

Les avis sont partagés ! Ce n'est pas la 1<sup>ère</sup> fois que le relief fait son apparition. Pour l'instant, le relief a clairement incité certains exploitants à s'équiper ... pour diffuser des films essentiellement américains ! Et à en croire le *line-up* des *Majors* jusqu'à 2012, la tendance s'installe. Le risque est que le fossé entre les cinématographies américaine et européenne ne continue de se creuser. Mais force est de constater que cette technologie a effectivement engendré de nouvelles recettes pour certains exploitants.

Pour accompagner le programme MEDIA dans sa réflexion, la Commission européenne a constitué au printemps 2008 un groupe d'experts, qui a mis en lumière les risques que représente le numérique pour un certain nombre de salles de cinéma européennes et donc la nécessité de financements publics pour les aider à faire la transition.

En octobre 2009, une **consultation publique** sur le cinéma numérique, en particulier la distribution numérique et l'équipement numérique des salles de cinémas, a par ailleurs été lancée par la Commission en vue :

- de préparer une **Communication** sur les opportunités et défis que pose le passage au numérique. Les résultats issus des plus de 300 contributions reçues seront disponibles début mars et la Communication devrait être adoptée au cours du printemps.

- d'élaborer un **soutien à la numérisation** des salles qui proposent une large programmation de films européens. Ce nouveau mécanisme sera finalisé à la suite d'une étude sur les coûts d'équipement numérique, qui permettra de définir les montants des subventions sous forme de forfaits. L'appel à propositions devrait être publié à la fin de l'été afin de permettre l'engagement des 4 millions d'euros disponibles avant la fin de l'année 2010.

## RAPPEL DES SOUTIENS EUROPEENS EXISTANTS

### **Le programme MEDIA :**

Depuis plusieurs années déjà le programme MEDIA soutient les projets liés aux technologies numériques. Dans le secteur Formation, l'un des volets de soutien est consacré aux technologies numériques dans la production, la distribution ou l'exploitation. Dans le secteur Distribution, les coûts liés à la distribution numérique des films européens sont éligibles au soutien MEDIA. Dans le secteur Nouvelle Technologies, plusieurs projets pilotes ont déjà été lancés dans le domaine du cinéma numérique.



MEDIA Desk France – 9 rue Ambroise Thomas – 75009 Paris –  
E-mail : [info@mediafrance.eu](mailto:info@mediafrance.eu) - Site web :  
[www.mediafrance.eu](http://www.mediafrance.eu)

### **Europa Cinémas :**

Un régime spécifique d'aide à la projection numérique de films européens a été instauré avec Europa Cinémas grâce à la contribution du programme MEDIA. Un soutien financier est apporté aux exploitants européens membres du réseau en contrepartie d'un nombre minimum de séances consacrées aux films européens projetés en numérique.



Jean-Baptiste Selliez - Europa Cinemas - 54 rue Beaubourg - 75  
003 Paris – E-mail : [info@europa-cinemas.org](mailto:info@europa-cinemas.org) - Site web :  
[www.europa-cinemas.org](http://www.europa-cinemas.org)

### **Eurimages :**

Eurimages propose aux producteurs de films soutenus par Eurimages dans le cadre de l'aide à la coproduction un soutien à la numérisation pour la production de masters numériques destinés aux projections en salles de cinéma numériques, à la vidéo à la demande, à la distribution satellite et internet en haute résolution.



Eurimages - Conseil de l'Europe - Bâtiment Agora Allée des Droits de  
l'Homme - 67075 Strasbourg Cedex  
E-mail : [eurimages.digitisation@coe.int](mailto:eurimages.digitisation@coe.int)  
Site web : [www.coe.int/t/dg4/eurimages/](http://www.coe.int/t/dg4/eurimages/)

### **Les programmes régionaux de l'UE :**

La politique régionale de la Commission européenne qui a pour but de réduire les disparités économiques et sociales au sein de l'UE peut, dans certaines conditions, constituer une source de financement pour les exploitants qui souhaiteraient s'équiper. A ce titre, la France est éligible aux instruments financiers de l'objectif « compétitivité régionale et emploi » et « convergence » dans les DOM TOM. Les cinémas peuvent prétendre à ces fonds au même titre que d'autres entreprises commerciales même si aucun fonds spécifique ne prévoit d'aide à la numérisation des salles.

Liste des contacts régionaux à cette adresse :

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/atlas2007/france/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/regional_policy/atlas2007/france/index_fr.htm)

*Mis à jour le 1<sup>er</sup> mars 2010*

*Auteurs : Christine Mazereau, Marina Borrelli, Gilda Fougeront.*